



**HAL**  
open science

## **Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives**

Benjamin Chambelland, Bernard Davasse, Camille Noûs

### ► To cite this version:

Benjamin Chambelland, Bernard Davasse, Camille Noûs. Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 26, 2022, 10.4000/paysage.29100 . hal-03811501

**HAL Id: hal-03811501**

**<https://hal.science/hal-03811501v1>**

Submitted on 11 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

---

# Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives

Introduction au numéro thématique

**Benjamin Chambelland, Bernard Davasse et Camille Noûs**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/29100>

ISSN : 1969-6124

### Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

### Référence électronique

Benjamin Chambelland, Bernard Davasse et Camille Noûs, « Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives », *Projets de paysage* [En ligne], 26 | 2022, mis en ligne le 28 septembre 2022, consulté le 11 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/29100>

---

Ce document a été généré automatiquement le 11 octobre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives

Introduction au numéro thématique

Benjamin Chambelland, Bernard Davasse et Camille Noûs

---

- 1 Ces dernières décennies, le paysage a constitué un champ d'action et de recherche porteur de manières alternatives de penser et de faire, fondées sur une coappréhension des dimensions écologique, socioculturelle et esthétique des espaces de vie, ainsi que sur la prise en compte des liens noués dans la durée entre les sociétés et leurs environnements (Berque, 1990 ; Bertrand et Bertrand, 2002). Le paysage est devenu l'une des notions clés autour desquelles se sont construites des interfaces entre les disciplines scientifiques, participant ainsi à la connaissance des environnements, de l'espace et des territoires (Bertrand et Briffaud, 2011 ; Davasse, 2015). Il s'est simultanément imposé comme une alternative à une fabrique territoriale trop souvent enfermée dans des recettes fonctionnalistes et peu résistantes aux logiques financières et marchandes (Marot, 1995 ; Auricoste, 2003). Il a enfin été l'un des principaux espaces dans lesquels s'est affirmée la nécessité de redonner au citoyen et à l'habitant le pouvoir de participer à la conception de son cadre de vie (Jones, 2007 ; Olwig, 2007 ; Luginbühl, 2012). Pourtant, aujourd'hui l'action paysagère n'est plus sur le devant de la scène territoriale et environnementale, supplantée par des approches sectorielles qui aboutissent à une vision bien trop segmentée des problématiques en présence. Ces approches ne proposent le plus souvent qu'une fausse alternative entre aménagement/exploitation et protection/compensation à des problématiques qui sont à la fois écologiques, sociales et énergétiques (Davasse et Henry, 2015). Dans ces approches, le paysage est le plus souvent cantonné à ses seules dimensions visuelles, esthétiques et récréatives. Au mieux, il est considéré comme une simple aménité fournissant un « service » aux écosystèmes. Au pire, on lui fait jouer un rôle ambigu dans des conflits où il devient l'un des principaux arguments opposable à la mise en œuvre de nouvelles infrastructures énergétiques, y compris, et de façon paradoxale, quand celles-ci servent des objectifs environnementaux (Nadaï et Labussière, 2014). Il y a pourtant aujourd'hui

un enjeu fort à repositionner le paysage en notion transversale, capable de répondre aux défis des transformations écoclimatiques, spatiales et sociales auxquelles sont confrontés nos sociétés et nos territoires soumis à des changements globaux.

- 2 Fort de ce constat, ce dossier thématique propose d'effectuer un bilan des travaux conduits depuis maintenant plus de deux décennies dans le champ de la médiation paysagère et de proposer, sur ces bases, des perspectives visant à élargir et à renouveler les approches développées jusqu'alors. De fait, il s'agit d'effectuer un retour réflexif, le plus large possible, sur des démarches de recherche et d'action faisant du paysage et des dynamiques paysagères le support d'une *médiation*, c'est-à-dire à la fois (i) le terrain d'une mise en débat des politiques territoriales et (ii) l'espace d'une réflexion partageable entre acteurs publics, privés et de la société civile permettant d'agir collectivement dans un monde complexe et incertain. L'enjeu est de contribuer à développer à l'échelle locale des projets éco-socio-spatiaux fondés sur une prise en compte des savoirs et des savoir-faire locaux, des interrelations entre les humains et les non-humains, sur une cocompréhension des situations rencontrées et des comportements associés et sur une coélaboration de réponses adaptées.

## La médiation paysagère : quelques repères historiques

- 3 C'est au milieu des années 1990 qu'est lancée toute une série de travaux visant à mettre en place des projets de territoire prenant en compte de multiples enjeux (dynamiques écologiques, transition agricole, pression urbaine, développement économique, protection du patrimoine, etc.). Ces travaux engagent le plus souvent de façon concomitante chercheurs, élus, acteurs territoriaux et professionnels du paysage dans des démarches paysagères qui ont pour point commun de positionner le paysage lui-même en objet de médiation. Le paysage devient une référence commune placée à la croisée des regards et des échanges à partir de laquelle s'élaborent des propositions concertées, considérées comme nécessaires à toute politique orientée vers la durabilité (Briffaud, 2002 ; Henry, 2004 ; Fortin, 2004 ; Michelin, 2005 ; Michelin et Candau, 2009 ; Pernet, 2009 ; Paradis et Lelli, 2010 ; Baret et al., 2011 ; Davasse et al., 2012 ; Bercovitz, 2013 ; Castiglioni et al., 2015 ; Guittet et Invernizzi, 2021).
- 4 Ces travaux sont le plus souvent fondés sur l'expérimentation (Davodeau et Toublanc, 2010 ; Bercovitz et Briffaud, 2015 ; Montembault et al., 2015 ; Pernet, 2019). Les démarches mises en œuvre ont pour caractéristiques communes de mobiliser un paysage qui n'est plus seulement un objet visé par les politiques, mais aussi un outil permettant de promouvoir une pensée globale et partagée d'un projet territorial (Kalaora, 2006). Le paysage sert ainsi à appréhender la relation des acteurs et des habitants à leurs (mi)lieux de vie, tout en prenant en compte leurs discours et leurs pratiques sociospatiales et en tentant de saisir leurs attentes et leurs aspirations en matière d'environnement et de cadre de vie. Au fondement de ces démarches, il y a aussi l'idée que le paysage doit être considéré comme une construction évolutive porteuse, tout au moins potentiellement, d'une intentionnalité et d'un processus réflexif (Debarbieux, 2007 ; Bédart, 2009 ; Sgard 2010). Dans ce contexte, cette construction intègre, autant que le regard distancié des visiteurs, les représentations sociales de ceux qui le vivent au quotidien, le gèrent et l'aménagent, les valeurs qu'ils y donnent, leur mémoire des lieux et les aspirations dont ils sont porteurs, ensemble ou individuellement (Luginbühl, 2012 ; Briffaud, 2014). Considéré de cette façon, le

paysage, par les débats qu'il suscite, peut se traduire en un horizon de projet concerté dont la formulation/définition devient une priorité (Michelin, 2005 ; Donadieu, 2007 ; Chambelland, 2019b ; Lelli et al., 2019).

- 5 Ce tournant s'inscrit dans un mouvement plus large au cours duquel la question de la participation des citoyens à la décision publique en matière d'environnement et d'aménagement de l'espace prend une importance accrue. S'appuyant sur une dynamique née dans les années 1970 autour des notions d'autogestion et de démocratie directe, cette question monte en puissance tout au long des années 1990 (Rosanvallon, 2011 ; Blondiaux, 2008 ; Chambelland, 2018). L'injonction à la participation des citoyens constitue une réponse aux conflits locaux et aux revendications militantes demandant un droit de savoir et de parole en matière de politiques et d'actions susceptibles d'occasionner des effets sur l'environnement et sur les pratiques d'aménagement et d'urbanisation. Elle est alors considérée comme une composante à part entière de l'émergence dans l'arène publique de la notion de développement durable (Mormont et al., 2006). Au fondement de cette dernière notion, telle qu'elle est développée alors, on trouve une nouvelle forme de gouvernance, dans laquelle la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile aux processus de décision sont supposées prendre le pas sur la seule diffusion d'information. Cette mise en question d'une démocratie qui serait seulement délégative s'appuie notamment sur une analyse critique de l'expertise savante (Callon et al., 2001). Le développement durable entend ainsi promouvoir une démocratie participative et justifier une expertise pluraliste ouverte à la confrontation des points de vue. L'accès à l'information et la transparence en sont des prérequis (Candau et Ruault, 2006). De fait, la participation n'a été véritablement introduite dans le droit français qu'en réponse aux attentes internationales sur le développement durable. Tout un contexte législatif et réglementaire se met alors en place (Convention d'Aarhus de 1998, loi d'Orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999 ; loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de 2000, loi relative à la démocratie de proximité de 2002). L'un des outils d'affirmation de ces démarches participatives dans les territoires est la mise en place des Agendas 21 locaux, considérés comme des plans d'action pour un XXI<sup>e</sup> siècle plus durable (Chambelland, 2018).
- 6 À l'époque, cette injonction participative a des répercussions directes dans le domaine du paysage. Elle y suscite un questionnement qui s'avère de plus en plus pertinent et problématique<sup>1</sup>. Ainsi, la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage ouverte à la signature des États membres en 2000 met-elle en avant ce même souci de démocratiser l'action publique (Jones, 2007 ; Olwig, 2007). Le paysage y apparaît comme un champ politique ouvert à la participation décisionnaire du public et à la prise en compte des représentations que les habitants se font de leur cadre de vie<sup>2</sup>. Sur ces bases, l'action paysagère y est présentée comme un levier pour mettre en place de nouvelles pratiques en matière de démocratie participative. De fait, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, la nature même du paysage a changé (Berque, 2000 ; Bertrand et Bertrand, 2002 ; Donadieu, 2007). Il a cessé de n'être qu'un contexte et un simple arrière-plan de la scène territoriale et tend précisément à devenir un outil privilégié pour appréhender, comprendre et gérer comme un tout le territoire et ses environnements. Considéré par les scientifiques, les décideurs et les citoyens comme le produit et le reflet synthétique du fonctionnement des territoires et du dialogue noué dans la durée entre les sociétés et leur environnement, il est alors de plus en plus reconnu comme une porte d'entrée

pertinente dans l'élaboration de projets concertés de territoire (Michelin, 2005 ; Briffaud, 2014 ; Lelli *et al.*, 2019). Visible par tous et accessible à tous, il est susceptible d'être un moyen de réunir autour d'un cadre commun de discussion l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement et la production du cadre de vie (Davasse, 2015).

## La nécessité d'un bilan et d'un retour réflexif dans le cadre même de l'expérimentation

- 7 Le présent numéro a souhaité faire le point sur les démarches de médiation paysagère. Après plus de deux décennies d'expériences engagées sous de multiples formes et selon des approches diverses, plus ou moins inscrites dans un cadre législatif évolutif sous l'impulsion de fortes attentes sociales en matière de participation des populations aux actions portant sur l'environnement et le cadre de vie, une série de questions restent ouvertes. Au-delà des ambitions affichées, qu'en est-il aujourd'hui de la portée de telles démarches ? La médiation paysagère est-elle réellement devenue un moyen pour agir dans un monde complexe et incertain ? A-t-elle effectivement permis aux sociétés locales d'énoncer des projets de territoire et de régénérer la pensée d'un développement qui deviendrait réellement durable ou de mettre en œuvre une transition écologique et sociale à la fois ? Les jeux d'acteurs, l'importance des conflits et la fréquence des controverses, sans parler des moments où le paysage est lui-même instrumentalisé et mis au service de certains acteurs au détriment d'autres, n'ont-ils pas raison des intentions affichées ? La réponse à ces questions ne peut pas être univoque. Dans certains territoires, les expériences conduites ont montré tout l'intérêt de mobiliser le paysage comme outil pour créer les conditions de la mise en œuvre de politiques concertées conciliant des enjeux de développement local, de gestion de l'environnement et de préservation du cadre de vie (Pernet, 2019). Dans d'autres territoires, la question paysagère n'est traitée que de façon incidente, au même rang que d'autres thématiques participant d'un diagnostic préalable, peu ou pas intégrée à une stratégie globale d'action (Davasse, 2015 ; Chambelland, 2019a). Interroger les causes et les conséquences de cette diversité des rapports locaux au paysage et à la médiation paysagère est l'un des objectifs de ce dossier thématique. Ces vicissitudes doivent aussi être replacées dans des contextes plus larges. C'est ainsi que l'on peut noter qu'à l'échelle nationale la démocratie participative est aujourd'hui en panne et que le paysage, un temps placé sur le devant de la scène territoriale et environnementale, a laissé depuis le début des années 2010 la place à de nouvelles catégories d'action (Cottet *et al.*, 2019).
- 8 Ce numéro ne répond pas à ces questionnements de manière exhaustive. Les articles sont autant de jalons à une déambulation, intellectuelle et pratique à la fois, qui reste largement à compléter et à préciser. On verra, chemin faisant, qu'ils proposent des approches interdisciplinaires et interprofessionnelles visant, pour certaines, à renouveler les fondements théoriques et méthodologiques de la médiation paysagère et, pour d'autres, à proposer des analyses compréhensives sur la base de cas concrets et d'expérimentations. De fait, les contributions de ce numéro s'inscrivent dans la perspective (i) de proposer un examen critique des démarches de médiation paysagère, (ii) de faire des propositions épistémologiques et méthodologiques inhérentes aux expériences conduites en ce domaine et (iii) de questionner les pratiques paysagistes et

leur éventuel renouvellement au prisme de la médiation paysagère. C'est selon ces trois orientations qui ont guidé les réflexions, plus archipéliques<sup>3</sup> que linéaires, de ce dossier thématique que s'organise le développement qui suit.

## Un examen critique des démarches de médiation paysagère et de leurs effets sur l'environnement et les paysages

- 9 La mise en pratique de la médiation paysagère se heurte à de nombreux obstacles liés à la complexité des procédures, au temps nécessaire aux échanges et aux délibérations, aux difficultés de développer des actions infléchissant les politiques sectorielles, etc. Si de multiples expériences ont été conduites, peu d'enseignements ont été tirés des réussites et des échecs de cette forme d'action ou, en tout cas, celles-ci n'ont pas fait jusqu'à maintenant l'objet de montée en généralité. De fait, la critique doit être ici inhérente à l'expérimentation (Nicolas-Le Strat, 2019). À quelles conditions le paysage devient-il un outil pour faire ensemble des projets que l'on réalise séparément et pour harmoniser et décloisonner les politiques qui produisent le cadre de vie contemporain ? Un outil, aussi, pour penser ensemble ce que l'on avait pris l'habitude de penser indépendamment, c'est-à-dire pour communiquer, échanger, se concerter. Le paysage apparaît-il autant, aujourd'hui, comme un champ ouvert à la communication et à la concertation qu'un objet visé directement par l'action elle-même ? Ainsi s'agit-il de comprendre, sur la base d'une analyse comparative de plusieurs expériences, les conditions de viabilité des démarches de médiation paysagère conduites. Comment ces démarches se dotent-elles de moyens de fonctionnement qui pourront leur assurer une certaine pérennité (stabilité économique, régulations sociales, ajustements écologiques...) ? Comment gèrent-elles le rapport avec les institutions qui peuvent contrôler leur développement ? Sur quels fondements culturels sont-elles mises en place ? Quels acteurs en contrôlent les modalités de mise en œuvre ? Quelles sont les transformations paysagères induites ? Comment faire pour que le contexte politique et juridique devienne plus favorable à l'incorporation des regards, des besoins et des aspirations des populations ?
- 10 De ce point de vue, Rémi Bercovitz propose une première synthèse sur les débuts de la médiation paysagère. Il montre que des expériences pionnières en la matière remontent à la fin des années 1980, qu'elles sont le fait de chercheurs, d'agronomes ou de géographes, fortement impliqués dans la gestion des espaces ruraux et qu'elles s'inscrivent dans un contexte mouvant où la question paysagère s'ouvre aux problématiques territoriales et environnementales et à la diversité des points de vue. Ces chercheurs se sont ainsi attachés à faire du paysage un support autour duquel s'organisent les échanges entre les différents acteurs. L'objectif est, en mobilisant différents types de documents iconographiques (cartes, photographies, blocs-diagrammes), de favoriser l'expression des différents points de vue et de permettre au projet de s'incarner concrètement. Forts de leur implication auprès des acteurs et dans les territoires, ces chercheurs effectuent un retour réflexif quasi immédiat sur les démarches qu'ils mettent en œuvre ou qu'ils accompagnent. Les propositions théoriques et méthodologiques qu'ils émettent sur ces bases vont constituer un terreau à partir duquel se mettront en œuvre dans les décennies qui suivent tout un éventail de démarches au nom de la médiation paysagère (Michelin et Candau, 2009 ; Bertrand et

Briffaud, 2011 ; Paradis et Lelli, 2010 ; Davodeau et *al.*, 2014). C'est au prisme de ces différentes expériences de recherche-action, conduites à la charnière des décennies 2000 et 2010, que Samira Khettab tente de (re)questionner la médiation paysagère. Elle met pour cela en place un cadre théorique à partir duquel elle interroge le rôle de l'expertise et de la construction des savoirs, ainsi que la façon dont y sont prises les décisions. Elle montre que les dispositifs mis en place constituent des lieux d'apprentissage collectif. En ce sens, la médiation paysagère devient effectivement un processus de création de sens par lequel les acteurs concernés développent de nouvelles représentations du territoire et de ses enjeux. À l'aboutissement de sa démonstration, elle relève toutefois certaines contradictions entre discours et pratiques et les difficultés de ces démarches à se traduire concrètement dans l'opérationnel.

- 11 De leur côté, David Montebault et Élise Geisler ont analysé une vingtaine de projets de paysage participatifs (pour reprendre le terme utilisé par les auteurs) menés entre 2007 et 2017, en France, en Allemagne et en Angleterre, apportant un éclairage précieux sur les conditions et les moyens de leur mise en œuvre. En interrogeant ces expériences tournées vers l'action, ils mettent en avant toute la diversité des façons d'impliquer le public, étape par étape, dans le processus de projet de paysage. Ils montrent aussi que les démarches engagées peuvent s'appuyer sur des postulats très différents d'un contexte à l'autre. Le seul élément de méthode partagé par l'ensemble des projets analysés est l'organisation d'échanges en immersion dans les paysages sous forme de parcours collectifs. Sur ces bases, Les auteurs proposent une « matrice », grille de lecture et d'interprétation visant à élaborer, analyser et évaluer ce type de démarche. Cette matrice repose sur l'analyse de quatre points clefs : objectifs du projet participatif, choix des participants, rôle des acteurs du projet, modalités de délibération et de prise de décision. Leur conclusion valide le fait que le paysage offre un terrain particulièrement sensible à la participation, tout en soulignant la difficulté de mener un projet de paysage participatif qui met souvent les professionnels engagés dans ce type de démarche face à des choix politiques et éthiques malaisés.

## **Des propositions épistémologiques, théoriques et méthodologiques relatives à la mise en pratique de la médiation paysagère**

- 12 Le paysage est triplement concerné par la médiation paysagère, à la fois comme objet à aménager ou à gérer soumis aux principes du développement durable et de la transition écologique, comme objet à qualifier nécessitant de recueillir l'avis des populations et comme outil capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire autour d'un échange de points de vue sur le devenir. Les contributions pourront examiner les mécanismes de circulation, de reprise d'arguments et de construction. On pourra ainsi interroger les conditions de transférabilité ou d'extrapolation de l'expérimentation analysée (condition de sa valorisation et de sa diffusion). Comment se construit une expérimentation dans le domaine de la médiation paysagère ? Comment se construit le jeu d'acteur ? Comment s'élaborent les alliances, mais aussi les rivalités, entre les acteurs ? De quelle manière les interrelations entre des acteurs humains et non humains, vivants ou non, sont-elles prises en charge ? Comment est investi l'espace local : délimitation de l'intervention, concernement des populations ? À



quels moments le retour réflexif des acteurs et des habitants s'effectue-t-il (Bigando et Tesson, 2011)? Le terme médiation renvoie également à la nécessité de rendre accessible au débat démocratique une complexité trop souvent évacuée des débats publics et autres concertations. De ce point de vue-là, cette mise en œuvre de la médiation paysagère s'inscrit dans un prolongement de la théorie des objets intermédiaires et des objets frontières, à partir de laquelle doit être reconsidérée la portée éthique et pratique du paysage (Vinck, 1999; Mélard, 2008; Chambelland, 2019b). Ce choix est susceptible de permettre de croiser et de confronter les outils, les méthodes et les démarches des chercheurs et des concepteurs.

- 13 Serge Briffaud, sous la forme d'un essai à portée épistémologique, s'intéresse au paysage lui-même en tant qu'objet de médiation. Pour cela, il met en perspective dans une histoire culturelle au long cours, remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle, les différentes conceptions de l'esthétique paysagère au regard des enjeux écologiques contemporains. La médiation paysagère apparaît ici comme une donnée fondamentale du rapport au monde des individus et des sociétés. Elle ordonne leurs sensibilités et leurs relations à l'environnement. Le propos s'appuie sur une critique des théories contemporaines de l'esthétique de l'environnement, lesquelles sont porteuses en particulier d'un fort rejet d'une appréciation esthétique de la nature fondée sur le modèle paysager pittoresque (Brady, 2007). Selon Serge Briffaud, il y a pourtant, au centre des discours de nombre d'écophilosophes contemporains, la mobilisation de représentations socioculturelles et de schèmes cognitifs hérités non assumés. Ainsi, au fondement même de l'édifice philosophique de l'esthétique environnementale, retrouverait-on l'idée d'une nature « naturelle », la *wilderness*. Ainsi encore, les théoriciens de l'esthétique environnementale réactiveraient-ils une vision écologisée du monde relevant d'un « observateur hyperdistancié » qui contemple, fort de ses connaissances scientifiques dans le domaine de l'écologie, la planète Terre dans sa totalité. Au final, en refusant une expérience paysagère « soumise à une prédéfinition de la réalité », l'auteur prend position concernant le rôle qu'il conviendrait de (re)donner au paysage. Ce dernier, débarrassé de tout ce qui pourrait s'interposer entre les regards et les choses, retrouverait son potentiel de notion interface permettant de surmonter « la complexité socio-écologique des mondes que nous habitons ». La médiation paysagère pourrait être sur ces bases vectrice d'expérience émancipatrice, à l'origine d'un renouvellement des modalités de la connaissance (l'auteur parle d'une nouvelle « éthique de la connaissance ») et des principes de l'agir humain.
- 14 Quant à Philippe Woloszyn, il explore d'autres expériences paysagères que celles suscitées par la vue. En s'intéressant à la dimension sonore, sa contribution propose de positionner le paysage comme une « entité de médiation entre le sujet, qui écoute, et l'environnement, qui crée les conditions de l'écoute ». S'ancrant dans le champ des *Soundscape Studies* très balisé depuis une trentaine d'années, sa réflexion est surtout d'ordre méthodologique. Elle s'appuie sur la description de démarches expérimentales conduites depuis le début des années 2000 visant à mettre en place des dispositifs d'immersion sonore en milieu urbain. Interactifs, ces dispositifs proposent à un auditeur (habitant, expert, décideur, technicien, etc.) d'écouter et de recomposer des ambiances sonores spatialisées à partir d'une visite virtuelle. L'auteur met en avant tout le potentiel de médiation offert par de tels dispositifs qui permettent de recomposer les perceptions sonores de paysages urbains, d'en créer des « variantes idéales » et de les partager. Il propose sur ces bases le concept d'« idéo-scénarisation »

qui permettrait, selon lui, en dépassant le simple partage de ressentis sonores, de spatialiser les sonorités liées aux activités qui se déroulent dans les espaces urbains et de proposer, sur ces bases, des scénarios de leur devenir paysager. Quoi qu'il en soit, le détour par le son permet d'enrichir les réflexions sur une médiation paysagère appliquée aux procédures d'aménagement et de gestion, ouvrant l'éventail des possibles en la matière et offrant la possibilité de prendre en compte dans le processus même de fabrication des espaces urbains les représentations et les pratiques habitantes du paysage sonore.

## Une interrogation sur le renouvellement des pratiques paysagistes à partir des démarches de médiation paysagère

- 15 Les démarches de médiation paysagère relèvent pour l'essentiel de pratiques encore expérimentales. L'objectif est dans cette troisième partie d'évaluer la nature, le contour, les apports et les limites de la médiation paysagère dans le projet de paysage et de faire, en développant une posture réflexive, des propositions concrètes en la matière. Comment s'adaptent les professionnels du paysage (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre) à ce contexte (Tribout, 2013) ? De nouveaux métiers ou de nouveaux formats d'action, individuels ou collectifs, sont-ils susceptibles d'émerger sur ces bases ? Est-il possible à partir d'une démarche de médiation paysagère de donner aux acteurs les moyens d'une réflexivité en matière de projet de territoire ? Il s'agit notamment de tirer des enseignements des expériences conduites sur la base d'une approche critique et de promouvoir un renouvellement de la commande chez les acteurs des territoires en les associant étroitement aux démarches mises en œuvre. Étant donné le certain degré d'implication des chercheurs dans les démarches de médiation paysagère, il y a en outre à mesurer la juste distance à trouver afin de faire apparaître les processus de décision, la multiplicité des voies suivies puis abandonnées, les initiatives qui restent sans suite, les réactions des uns et des autres. Il s'agit également d'évaluer les interactions entre les paysagistes, les habitants, les décideurs, les liens des habitants entre eux, des habitants avec les élus, avec les techniciens, avec les paysagistes, les conflits explicites, implicites, les rapports des acteurs avec le paysage, etc.
- 16 Sophie Bonin, Claire Fonticelli, Anne Sgard et Monique Toublanc se sont intéressées à la place de la médiation paysagère dans les formations de paysagiste en France et en Suisse. Membres de l'équipe de recherche « Didactique du paysage » ([www.unige.ch/portail-didactique-paysage/](http://www.unige.ch/portail-didactique-paysage/)), elles proposent une contribution qui présente une analyse compréhensive des formations de paysagistes en croisant trois entrées (attentes des étudiants, analyses des textes officiels cadrant les formations, entretiens avec des enseignants de ces mêmes formations). Une des hypothèses de départ de leur travail repose sur l'idée selon laquelle il existerait une forte attente de la part des étudiants paysagistes d'échanger avec les acteurs sur le terrain même. Les matériaux empiriques rassemblés à cette occasion sont particulièrement riches et n'ont pas tous pu être traités dans le cadre de ce travail exploratoire. Les premiers enseignements sont cependant précieux. L'observation participante faite auprès des étudiants dans le cadre d'un module d'enseignement portant sur le « grand paysage » confirme leur appétence pour la rencontre avec les habitants et pour les associer à leur démarche.

Quant à l'enquête conduite auprès des enseignants, elle a montré l'existence dans tous les établissements formant des paysagistes d'une formation à la démarche de médiation paysagère, « diffuse et diverse, mais assez convergente dans ses finalités et ses références ». En conclusion, les auteures évoquent certains angles morts dans les travaux menés sur les formations au paysage et au projet de paysage. Il s'agit notamment de s'intéresser aux thématiques des mémoires de fin de cursus « pour y traquer la place de la médiation » ou d'en faire un des critères des observatoires de suivi des diplômés<sup>4</sup>.

- 17 Dans cette troisième orientation, on trouve également deux contributions qui s'inscrivent dans la rubrique « Matières premières » du numéro. À côté du « Dossier thématique » qui rassemble d'une manière classique les contributions à caractère scientifique, cette rubrique accueille des témoignages ou des recensions d'expériences, tout type de contributions dont la distance critique n'est pas assurée, tout argument d'expérience venant d'un professionnel à propos de son propre travail, tout témoignage pouvant servir de matière à réflexion ou de contrepoint aux contributions savantes sur les sujets évoqués. Cette rubrique était présentée à l'occasion de l'appel à articles comme étant particulièrement ouverte à des contributions venant de professionnels mettant en œuvre ou ayant mis en œuvre des démarches de médiation paysagère et faisant état de retours d'expériences ou de regards critiques sur les projets de paysage conduits de cette façon. Ainsi, Annabelle Eyboulet, chef de projet au sein du collectif bordelais Bruit du frigo (<https://bruitdufrigo.com>), rend compte d'une démarche de médiation, longue de deux années, conduite dans le cadre du réaménagement paysager du quartier Saragosse à Pau. Le dispositif méthodologique proposé s'appuie sur une série d'ateliers participatifs menés en immersion dans le quartier. Sur ces bases, six installations éphémères ont été déployées et plusieurs interventions graphiques réalisées selon un parcours reliant les différents parcs existants. Ces interventions visent à générer et à valoriser des relations sociales et spatiales envisagées comme une ressource pour la programmation urbaine à l'œuvre. Ce retour d'expériences revient sur une démarche « sur le fil » qui s'est inscrite dans la durée et qui a pris en compte non seulement la diversité des acteurs/habitants et des temporalités associées, mais aussi toutes les dimensions non perceptibles au premier abord intervenant dans un processus de projet. Anne-Lise Monnet, quant à elle, relate dans sa contribution une expérience de conception d'espace public ayant fait l'objet d'une démarche participative complète de coconstruction : le projet Oasis à Chenôve (Côte-d'Or). La démarche s'inspire des méthodes de l'éducation populaire. Elle en présente les différentes étapes, mettant en avant l'importance accordée aux temporalités : le temps de la réponse à la commande, celui de la résidence et celui de la médiation. Elle montre également que ce type de démarche permet une montée en compétences des acteurs/habitants impliqués, ce qui demande aux autres intervenants, décideurs, experts ou techniciens, de déléguer une partie de leurs pouvoirs et d'adapter leurs façons de faire. Sur la base du constat que la notion de paysage n'avait pas été mobilisée par les participants à l'expérience, elle s'interroge enfin sur la place de cette notion dans les démarches de médiation. Ces retours réflexifs sont précieux. Ils mettent en avant quelques éléments clés :

- la diversité quasi infinie des dispositifs, formels ou informels, activables dans le cadre de la médiation paysagère, depuis les installations éphémères jusqu'aux chantiers participatifs. La médiation paysagère est en ce sens une simple manière de faire dans laquelle le paysage, en tant qu'objet situé à l'interface du matériel et de l'idéal, est le plus souvent invisibilisé ;

- de fait, la démarche repose sur un ou plusieurs dispositifs, qui conditionnent la possibilité pour un ensemble hétérogène d'acteurs d'établir et de consolider des relations. Ces dispositifs permettent la construction de liens et la consolidation d'interconnaissances qui ouvrent à des coopérations potentielles ;
  - certains de ces dispositifs mettent en relation les acteurs concernés avec le paysage-interface tel qu'il est présenté ci-dessus. Les liens se fabriquent alors en présence du paysage, dans une situation d'immersion où peuvent se croiser regards et expériences des acteurs et des habitants concernés. Le paysage lui-même peut dès lors être considéré comme un dispositif/outil de médiation permettant de concevoir un projet de paysage partagé.
- 18 Au final, ce dossier thématique a été l'occasion de discuter, sur la base d'expériences menées antérieurement ou de celles qui sont toujours en cours, des potentialités d'un *élargissement* et d'un *renouvellement* des démarches de médiation paysagère. Les différentes contributions replacent l'échelle humaine au cœur de la conception des espaces, de l'aménagement du territoire et de la gestion des environnements. Elles montrent aussi qu'il est possible, au-delà des visions d'experts et des directives technocratiques, de redonner place à la parole et aux attentes des « populations<sup>5</sup> ». Elles s'inscrivent enfin dans une perspective visant à penser et à mettre en œuvre une action et des politiques fondées sur une relation réflexive aux processus éco-socio-climatiques qu'elles mettent en branle et infléchissent (Berdoulay et Soubeyran, 2020). L'objectif est, en prenant tout le recul critique nécessaire, de placer à nouveau les territoires et les environnements à la croisée des regards, des expériences, des savoirs et des savoir-faire et d'y envisager (ou d'y imaginer) des arrangements socio-écologiques permettant aux « humains » et aux « non-humains » de cohabiter dans la durée (Davasse, 2015 ; Davasse *et al.*, 2016). Il s'agit également d'appréhender les sociétés et les cultures dans toute leur diversité et d'être attentif à leurs différentes manières de fabriquer des mondes et d'envisager leurs relations à l'environnement. Il est enfin nécessaire de s'interroger sur les différents dispositifs mis en place qui considèrent encore trop souvent les interactions entre le politique, le social et l'écologique comme des « boîtes noires », dont l'ouverture permettrait justement de mieux comprendre les mécanismes et les ajustements qui s'y produisent.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, n° 74. p. 9-32, URL : [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_2003\\_num\\_74\\_1\\_2126](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2126)
- Baret, M.-G., Chambelland, B., Duprat, S., Henry, D., Miramand, V., Planchat, C., 2011, « Paysages en partage. Expériences de médiation paysagère », dans Bertrand, G. et Briffaud, S. (dir.), *Le Paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, actes issus du colloque « Les rencontres de l'abbaye d'Arthous », Centre départemental du patrimoine, 9-10 octobre 2008, Mont-de-Marsan, Conseil général des Landes, p. 191-213.
- Bédard, M. (dir.), 2009, *Le Paysage. Un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Bercovitz, R., 2013, « Paysage, médiation paysagère et “bon état écologique” de la haute vallée de la Sèvre niortaise, *Projets de paysage*, n° 9, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12242>
- Bercovitz, R. et Briffaud, S., 2015, « Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale. Une expérimentation dans la Sèvre niortaise », dans Luginbühl, Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 42-70.
- Berdoulay, V. et Soubeyran, O., 2020, *L'Aménagement face à la menace climatique. Le défi de l'adaptation*, Grenoble, UGA Éditions
- Berlan-Darqué, M., Luginbühl, Y., et Terrasson, D. (dir.), 2007, *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, Éditions Quæ.
- Berque, A., 2000, *Médiance. De milieux en paysages*, Paris, Belin.
- Berque, A., 1990, *Médiance, de milieux en paysages*, Montpellier, GIP Reclus
- Bertrand, C. et Bertrand, G., 2002, *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Arguments.
- Bertrand, G. et Briffaud, S. (dir.), 2011, *Le Paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, actes issus du colloque « Les rencontres de l'abbaye d'Arthous », Centre départemental du patrimoine, 9-10 octobre 2008, Mont-de-Marsan, Conseil général des Landes,
- Blondiaux, L., 2008, *Le Nouvel Esprit de la démocratie-actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Bigando, E., 2013, « De l'usage de la *photo elicitation interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeog*, URL : <http://cybergeog.revues.org/25919>
- Bigando, E. et Tesson, F., 2011, « Quand la recherche se connecte à l'action et fait du retour vers l'enquêté une condition de l'interface – à propos d'une démarche d'enquête sur les paysages du quotidien », *¿ Interrogations ?*, n° 13, *Le retour aux enquêtés*, URL : <https://www.revue-interrogations.org/Quand-la-recherche-se-connecte-a-l>
- Brady, E., 2007, « Vers une nouvelle esthétique de l'environnement : l'élimination des frontières et des oppositions dans l'expérience esthétique du paysage », *Cosmopolitiques*, n° 15, p. 61-73.
- Briffaud, S., 2014, « Le paysage, le regard et le temps. Enquête historique et géographique sur l'empaysagement des espaces et des sociétés », mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, université de Bordeaux Montaigne.
- Briffaud, S., et Davasse, B., 2012, « Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre) », dans Luginbühl, Y. et Terrasson, D. (dir.), *Paysage et Développement durable*, Versailles, éditions Quæ, p. 171-183, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00787453>
- Briffaud, S., 2002, « Pour une pédagogie de la médiation paysagère. Une problématique pour la formation des professionnels du paysage », « Gérer les paysages de montagnes pour un développement concerté et durable », actes du colloque de Florac, CEP de Florac, cédérom.
- Callon, M., Lascoumes, P., et Barthe, Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Candau, J. et Ruault, C., 2006, « À propos de la concertation participative, réflexions sur les enjeux d'une fonction de médiation », dans Guihéneuf, P.-Y., Cauchoix, F., Barret, P. et Cayré, P. (dir.), *La Formation au dialogue territorial. Quelques clés issues d'une réflexion collective*, Dijon, Éducagri éditions, p. 161-174.

Castiglioni, B., Parascandolo, F., et Tanca, M. (ed.), 2015, *Landscape as Mediator, Landscape as Commons. International Perspectives on Landscape Research*, Padova, CLEUP.

Chambelland, B., 2019a, « Un projet de paysage intercommunal comme terrain de coopération territoriale », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14134> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14134>

Chambelland, B., 2019b, « Une gestion jardinière des paysages : le “parc des Coteaux” en recherche et en projet : expérimentations, retours réflexifs et propositions d’actions en rive droite de Bordeaux », thèse en paysage, université Bordeaux-Montaigne, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02434438>

Chambelland, B., 2018, « Jardiner l’éthique de la médiation. Mise en perspectives des liens entre médiation, éthique et jardinage, dans Greffier, L, Montero, S et Tozzi, P (dir.), *L’Animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?*, Bordeaux, Carrières sociales éditions, p. 139-152

Cottet, M., Allagnat, M., Genelot, É., Rodriguez, J., 2019, « Notion en débat : paysage », *Géococonfluences*, URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage>

Davasse, B., Geisler, E., Keravel, S., Luginbühl, Y., 2022, « Devenir paysagiste », *Projets de paysage*, hors-série, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/27442> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.27442>

Davasse, B., Henry, D., Rodriguez, J.-F., 2016, « Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action », *Projets de paysage*, n° 15, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/6462> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.6462>

Davasse, B., 2015, « La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l’environnement impliquée », mémoire pour l’habilitation à diriger des recherches, université de Toulouse Jean-Jaurès, 2015, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01187651/>

Davasse, B. et Henry, D., 2015, « Le paysage au cœur des projets de territoire », Bordeaux, Réseau Aquitain du Paysage, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01270407>

Davasse, B., Briffaud, S., Carré, J., Henry, D. et Rodriguez, J.-F., 2012, « L’observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l’OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », *Sud-Ouest européen*, n° 33, p. 57-68, mis en ligne en décembre 2013, URL : <http://journals.openedition.org/soe/226> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.226>

Davodeau, H., 2021, *L’action paysagère. Construire la controverse*, Versailles, Éditions Quæ.

Davodeau, H., Geisler, E., Montembault, D., Leconte, L., 2014, « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », *Cahiers thématiques. Paysage vs architecture : (in)distinction et (in)discipline*, n° 13, p. 171-184

Davodeau, H. et Gomes Sant’Anna, C., 2011, « La participation du public et ses incidences sur l’évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement*, n° 11, mis en ligne en septembre 2013, URL : <https://journals.openedition.org/tem/1225>

Davodeau, H. et Toubanc, M., 2010, « Le paysage-outil, les outils du paysage : principes et méthodes de la médiation paysagère. Co-construction ou construction en commun d’objectifs collectifs », Montpellier, p. 375-391, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00788155/>

Debarbieux, B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, n° 95-4, mis en ligne en juin 2009 URL : <http://journals.openedition.org/rga/382> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.382>

Descola, P. et Pignocchi, A., 2022, *Ethnographies des mondes à venir*, Paris, Seuil.

Dewey, J., 2003, *Le Public et ses problèmes*, trad. et introd. J. Zask, Pau, Farrago-Léo Scheer.

Donadieu, P., 2007, « Le paysage. Un paradigme de médiation entre l'espace et la société ? », *Économie rurale*, n° 297-298 (1-2), p. 5-9.

Duprat, S., Davasse, B., Marlin, C., 2022, « Une "communauté de pratique" pour accompagner l'innovation socio-spatiale en Creuse », *Cahiers Ramau*, n° 11, URL : <https://cahiers-ramau.edinum.org/599>

Frère, B. et Laville, J.-L., 2022, *La Fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*, Paris, Seuil.

Fortin, M.-J., 2004, « Le paysage comme médiation : l'implantation de l'usine Alcan au Québec, *Strates*, n° 11, mis en ligne en janvier 2005, URL : <https://journals.openedition.org/strates/412>

Glissant, E., 1990, *Poétique de la relation. Poétique III*, Paris, Gallimard

Guittet, C. et Invernizzi, N., 2021, « Former le politique, créer des références paysagères citoyennes », *Projets de paysage*, n° 24, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/19764> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.19764>

Henry, D., 2004, « Un voyage paysagiste en agriculture », *Revue d'Auvergne. Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central*, n° 571, 2004, p. 115-131.

Kalaora, B., 2006, « La question paysagère », *Espaces et sociétés*, n° 127, p. 165-174, URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-4-page-165.htm>

Joliveau, T., 1994, « La gestion paysagère des espaces ruraux : questions, concepts, méthodes et outils », *Revue géographique de Lyon*, vol. 69, n° 4, p. 325-334, URL : [https://www.persee.fr/doc/geoca\\_0035-113x\\_1994\\_num\\_69\\_4\\_4274](https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1994_num_69_4_4274)

Jones, M., 2007, « The European landscape convention and the question of public participation », *Landscape Research*, vol. 32, n° 5, p. 613-633. URL : <https://doi.org/10.1080/01426390701552753>

Lelli, L., Rozier, C., Enjelvin, P., Descœur, C., Griffoul, C. et Dubois, G., 2019, « Le paysage comme outil de gouvernance pour un territoire métropolitain », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14200>

Luginbühl, Y., 2012, *La Mise en scène du monde : la construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions

Marot, S., 1995, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n° 1, p. 54-81

Mélard, F. (dir.), 2008, *Écologisation : objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Lang.

Michelin, Y., et Candau, J., 2009, *Paysage, outil de médiation, Apport. Agriculture et paysage. Des outils pour des projets de développement durable des territoires*, Paris, Institut français de la vigne et du vin.

Michelin, Y., 2005, « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », dans Droz, Y. et Miéville-Ott, V. (dir.), *La Polyphonie du paysage*, Lausanne, Éditions des Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 143-177

Michelin, Y., 2000, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion

- concertée du paysage en Artense (Massif central français) », *Cybergéogé*, URL : <http://cybergeog.revues.org/1992>
- Montebault, D., Toublanc, M., Davodeau, H., Geisler, E., Leconte, L., Romain, F., Luginbuhl, A., Guttinger, P., 2015, « Participation et renouvellement des pratiques paysagistes », dans Luginbuhl, Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 171-187.
- Mormont, M., Mougenot, C. et Dasnoy, C., 2006, « La participation composante du développement durable : quatre études de cas », *Vertigo*, vol. 7, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/2346>
- Nadaï, A., et Labussière, O., 2014, « Communs paysagers et devenirs éoliens opposés », *Projets de paysage*, n° 10, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/11668> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.11668>
- Nicolas-Le Strat, P., 2019, « L'engagement à l'épreuve d'un "faire" », *Vie sociale*, n° 3, p. 125-134, URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2019-3-page-125.htm>
- Olwig, K. R., 2007, « The practice of landscape "conventions" and the just landscape : the case of the European Landscape Convention », *Landscape research*, vol. 32, n° 5, p. 579-594.
- Paradis, S. et Lelli, L., 2010, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548>
- Pernet, A., 2019, « Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14309>
- Pernet, A., Baret, M., Marlin, C., et Miramand, V., 2014, « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 38, p. 31-46, mis en ligne en mars 2016, URL : <https://journals.openedition.org/soe/1564>
- Pernet, A., 2009, « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance », *Projets de paysage*, n° 3, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/25003> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.25003>
- Prieur, M., 1999, « La Convention d'Aarhus, instrument universel de la démocratie environnementale », *Revue juridique de l'environnement*, 24(1), p. 9-29.
- Rosanvallon, P., 2011, *La Société des égaux*, Paris, Seuil.
- Sgard, A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565>
- Sgard, A., Fortin, M.-J. et Peyrache-Gadeau, V., 2010, « Le paysage en politique », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8522> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8522>
- Tozzi, P., 2014, « Enjeux participatifs dans l'adaptation urbaine durable », *Sud-Ouest européen*, n° 37, p. 105-116, mis en ligne en juillet 2015, URL : <http://journals.openedition.org/soe/1128>
- Tribout, S., 2013, « Quels freins à la participation des habitants du point de vue des concepteurs ? », *Cahiers Ramau*, n° 6, URL : <https://cahiers-ramau.edinum.org/396>



Vinck, D., 1999, « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 2, p. 385-414.

Zask, J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

## NOTES

1. En témoigne la politique de programmes de recherche spécifiques mise en place sur ces thèmes à partir de la fin des années 1990, à l'initiative de différentes institutions, en particulier les deux programmes suivants : « Politiques publiques et paysages » 1998-2005 et « Paysage et développement durable » 2005-2010 et 2010-2014 à l'initiative du ministère en charge de l'Environnement. En témoigne aussi la tenue de différents colloques qui rassemblent chercheurs et professionnels du paysage au cours de la même période. Par exemple le colloque « De la connaissance des paysages à l'action paysagère » qui s'est tenu à Bordeaux du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2004 (Berland-Darqué et al. (dir.), 2007) ou le colloque « Le paysage, retour d'expériences entre recherche et projet » qui s'est tenu à Arthous du 8 au 10 octobre 2008 (Bertrand & Briffaud (dir.), 2010).

2. Signée à Florence le 10 octobre 2000, cette convention dite couramment européenne du paysage (traité n° 176) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2004 et a été ratifiée par le parlement français en 2005 (<https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list>).

3. Telles que développées par Édouard Glissant (1990).

4. À noter que les termes « médiation » et « médiateur » apparaissent parmi les compétences énoncées dans la récente fiche du Registre national des certifications professionnelles caractérisant le métier de paysagiste (fiche RNCP24148 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24148/>). Quant à l'Ifla (International Federation of Landscapes Architects), elle définit les démarches participatives avec les populations locales (« public participation in decision making relating to projets that impact landscape ») comme faisant partie intégrante des activités professionnelles du paysagiste (<https://www.iflaworld.com/>)

5. Au sens de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage.

---

## AUTEURS

### BENJAMIN CHAMBELLAND

Benjamin Chambelland est paysagiste DPLG, docteur en architecture et paysage. En 2009, il a créé avec Stéphane Duprat le collectif Alpage (Atelier de paysage en partage, [http://collectif-alpage.fr/-/Présentation\\_alpage.html](http://collectif-alpage.fr/-/Présentation_alpage.html)). Au cours de sa thèse effectuée au sein de l'UMR Passages 5319 du CNRS et soutenue en 2019, il a développé des recherches sur l'éthique et la médiation paysagère, proposant une gestion jardinière des paysages. Depuis trois ans, il est postdoctorant au CNRS dans le cadre d'un programme de recherche-action portant sur les paysages alimentaires de la métropole bordelaise. Il est également enseignant à l'École nationale

supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et à l'IUT de Bordeaux-Montaigne.  
benjamin.chambelland[at]bordeaux.archi[dot]fr

### **BERNARD DAVASSE**

Bernard Davasse est géographe et historien de l'environnement, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et membre de l'UMR 5319 Passages du CNRS. Dans ses recherches, il s'intéresse à un environnement considéré comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée, ainsi qu'aux modalités de l'action en ce domaine. Pour cela, il mobilise un paysage situé entre matérialités géographiques et représentations socioculturelles. Il propose sur ces bases une forme d'expertise fondamentale au service d'une gestion à la fois durable et concertée des territoires, déployant de fait une démarche de médiation paysagère entre science et société.

bernard.davasse[at]cnrs[dot]fr

### **CAMILLE NOÛS**

Camille Noûs est membre du laboratoire Cogitamus, multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire par essence. Il·elle incarne la nature collégiale des activités de recherche, se voulant un rappel de ce que la science doit à la *disputatio* et au caractère intrinsèquement désintéressé, collaboratif et ouvert de la construction comme de la dissémination des savoirs.

camille.nous[at]cogitamus[dot]fr

<https://www.cogitamus.fr>